

L'allusion : stratégie d'adoucissement des actes menaçants dans le discours romanesque d'Ahmadou Kourouma

Théodore GUEU KEUGONGO¹
Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Au cours des interactions verbales, les sujets parlants peuvent être potentiellement à la fois violents et victimes de cette violence de la part d'autrui, doux, conciliants. Ils emploient à cette fin des formules atténuantes ou circonlocutoires² dans leur discours. Cette contribution vise à montrer que l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma semble être le lieu de prédilection où l'allusion, procédé d'acte de langage indirect, s'offre comme stratégie langagière aux locuteurs pour adoucir les actes menaçants pour la face (FTAs). Ainsi, poser la question « comment adoucir ? » la menace dans le discours, c'est à cela que notre étude s'efforce de trouver réponse à travers ces formules. L'allusion sauvegarde non seulement le territoire d'autrui, partie prenante de l'échange direct ou non, protège également l'image du locuteur et le rend poli par le recours à un tiers (personnage, mots et expressions).

Mots-clés : acte indirect, adoucir, allusion, politesse, face.

Abstracts: During verbal interactions, the subjects are eventually violent as well as victims of that violence one from another, or even soft, tractable. They use for that purpose attenuating or circumlocutionary styles in their speech. This contribution aims to show that the fiction work of Ahmadou Kourouma seems to be the favourite context in which allusion, the process of indirect language act, stands as a linguistic strategy for speakers to soften the Face Threatening Acts (FTAs). Thus, asking the question "how to soften? " threat in the speech, this is what our work is trying to give an answer to through those methods. Allusion save not only another's turf taking part to the direct or non-direct interlocution, it also protects the image of the speaker who appears polite thanks to his/her resort to the other (be it a character, words and phrases).

Keywords: indirect act, to soften, allusion, politeness, face.

Introduction

Le brutalisme³, aspect de la violence verbale, est potentiellement le mode d'expression de tous les sujets parlants engagés dans un échange communicatif, selon le contexte et l'objet de l'échange. Il consiste en l'emploi des mots ou expressions qui disent les choses telles qu'elles se présentent, c'est-à-dire sans voilement, sans

¹ gktcharles@live.fr

² Nous déduisons ce terme adjectif « circonlocutoire » du substantif « circonlocution », à l'image de l'adjectif « locutoire » que l'on a à partir du substantif « locution », qui veut dire, en style soutenu, manière d'exprimer sa pensée d'une façon indirecte. Est donc circonlocutoire tout ce qui relève de la circonlocution.

³ Le brutalisme est un phénomène "linguistique en prise directe avec la langue en situation", promu par BOHUI Djédjé Hilaire dans ses travaux en 2004, dans le cadre de l'analyse du discours, défini comme « une manière de s'exprimer qui consiste à parler clair et net, sans ambages, comme on le pense ; ne plus s'encombrer de préventions vieillottes ... ». C'est en effet un terme qu'il a emprunté à Pierre Merle dans *Le lexique du français tabou*.

équivoque en disant par exemple "il est mort" pour "il est mort" ou en appelant un « *chat un chat, un Juif un Juif, un Arabe un Arabe, un homosexuel un pédé, etc.* » (H. Bohui, 2004 p. 104) selon l'exemple donné par Pierre Merle que cite Bohui. Ainsi pour lui, « *le concept et le phénomène qu'il [le brutalisme] désigne dans la pratique langagière est donc une véritable mise en abyme de la nomenclature et du cloisonnement traditionnels du langage en niveaux et registres.* » (H. Bohui, 2004 p. 104).

Il s'agit en termes différents d'un langage trivial. Cette manière crue, nette, de dire les choses peut être contextuelle ou générale. Les procédés sont parfois destructeurs : injures, arrogance, attitudes de mépris qui relèvent du durcissement langagier. L'objectif de ce type d'adresse est pour la plupart d'attenter à l'image d'autrui, la cible potentielle ou de choquer la sensibilité de l'allocataire.

Par contre, dans certains contextes, ces locuteurs prennent des dispositions langagières afin de préserver les relations interpersonnelles. Dans ce cas, ils préservent la face de leurs allocataires ou de ceux dont ils parlent, et partant, ils sauvegardent les leurs en établissant un rapport à trois parties pour dire les mêmes choses (les choses crues). Ainsi les orateurs parlent à/de X pour en réalité parler à/de Y, c'est selon le cas, ou encore ils disent A pour en fait dire B. Ce phénomène est rendu possible par l'usage de l'allusion, hyponyme des sous-entendus, un type de langage implicite dont le sens est tributaire du contexte, qui fera l'objet d'une étude dans le corpus constitué de quelques énoncés extraits de l'œuvre romanesque⁴ d'Ahmadou Kourouma. En effet, le choix de ce corpus est motivé par les nombreuses occurrences et manifestations de l'allusion qui, selon Catherine Kerbrat Orecchioni, fait « *implicitement référence à un ou plusieurs faits particuliers connus de certains des protagonistes de l'échange verbal [...] ce qui établit entre eux une certaine connivence (pacifique ou agressive [...])* » (C. Kerbrat, 1986 p. 46)

Nous assistons à un acte de langage tripartite, c'est-à-dire le locuteur, les référents apparents (le personnage, le mot ou l'expression atténuée employée) et les référents réels ou visés (la personne, le mot ou l'expression fâcheuse) dont le déchiffrement, pour faire ressortir l'information dissimulée, dépend du contexte. Toutefois, le problème est de savoir comment l'allusion atténue les menaces et préserve les faces des allocataires. Quels sont par ailleurs les rapports entre X et Y, les différents référents apparents et réels de la communication de ce genre, ou entre A et B, les mots ou expressions ?

Le postulat général est que l'allusion adoucit les actes menaçants (FTAs) et présente le locuteur comme poli. L'hypothèse de cette contribution est que si le locuteur dit les choses indirectement, autrement dit, par personnage, par mot ou expression circonlocutoires, c'est qu'il y va de son intérêt, mais surtout de ceux de l'auditoire direct ou indirect de la communication établie. Tenant compte des effets illocutoires de sa maîtrise ou non de ses paroles, le locuteur anticipe les critiques, désamorce des

⁴ Les romans de Kourouma dans lesquels nous avons extrait les énoncés à analyser sont : *Les Soleils des Indépendances* (SI), *En Attendant le Vote des Bêtes Sauvages* (AVBS), *Monnè Outrages et Défis* (MOD) et *Allah n'est pas obligé* (APO), nous employons ces sigles et acronymes par souci d'économie des titres d'ouvrages desquels sont pris les extraits proposés pour les citer à la fin des énoncés.

éventuelles réactions négatives en adoucissant par ce fait d'interposition "sa" violence verbale.

En posant la question de l'adresse indirecte par rapport au brutalisme, précisons qu'il ne s'agit pas pour nous d'étudier les diverses techniques de camouflage et de dissimulation de « ce qui est dit », c'est-à-dire les énoncés qui permettent de contourner toutes sortes d'interdits. Pour ce qui est de la méthode, la pragmatique convient, car nous nous interrogerons sur la finalité d'une telle pratique langagière.

Pour en montrer la preuve, le premier volet de notre investigation sera la description des différents types d'énoncés allusifs. Dans le second volet, les rapports que ces allusions ont établis feront l'objet d'une interprétation, et le troisième concernera l'adoucissement des actes menaçants à travers la théorie des actes de langage.

1. L'analyse de quelques énoncés allusifs

Si nous nous fondons sur l'approche définitionnelle de l'allusion donnée par Kerbrat-Orecchioni, nous pouvons déduire qu'elle est implicite. En termes différents, elle ne constitue pas le véritable objet du dire, elle est laissée à entendre. L'allusion est sous-entendue i.e. susceptible d'être véhiculée, son actualisation reste tributaire du contexte, et ce sont les « compétences encyclopédiques » (C. Kerbrat, 1986 p. 46) de l'interlocuteur qui lui permettront le décodage, comme l'affirme BOHUI « *dans ces conditions, l'interlocuteur aura besoin de faire un certain effort de décodage, parfois en faisant appel au système épistémique en partage avec le locuteur* » (H. Bohui, 2013b p. 2) C'est dans ce sens, et à l'opposé du présupposé, que Ducrot affirme que

Le sous-entendu [...] résulte d'une réflexion du destinataire sur les circonstances d'énonciation du message, doit être recueilli dans la description linguistique au terme d'un processus tout différent, qui tient compte à la fois du sens de l'énoncé et de ses conditions d'occurrence, et leur applique des lois logiques et psychologiques générales (O. Ducrot, 1984 p.25)

L'allusion n'est pas un présupposé, car elle n'est pas automatiquement entraînée par la formulation des signifiants textuels. En outre, selon Kerbrat,

Elle fait référence à des faits connus ou supposés connus par le locuteur (ce qui crée ou renforce la connivence entre ceux qui perçoivent l'allusion) et n'est pas nécessairement une insinuation (l'intention de l'allusion n'est pas nécessairement malveillante, mais elle peut l'être (C. Kerbrat, 1986 p. 45)

Dans le *Dictionnaire Le Littré*, l'allusion est définie comme une figure de rhétorique consistant à dire une chose qui fait penser à une autre. On distingue les allusions *historiques*, quand elles rappellent un trait d'histoire ; *mythologiques*, si elles sont fondées sur un point de la fable ; *nominales*, si elles reposent sur un nom ; *verbales*, si elles consistent dans le mot seulement, c'est-à-dire dans une équivoque. Pour ce type d'implicite qui nécessite contextualisation afin de ressortir l'information dissimulée, est convoquée l'analyse du discours. Or l'analyse des énoncés ou du discours en général, mais la pragmatique en particulier, est connue dans le champ des sciences du langage comme une approche accordant une place centrale au contexte dans le processus d'interprétation du sens ou plus généralement de la signification des énoncés. Selon les auteurs du *Dictionnaire d'Analyse de Discours* :

La plupart des linguistes admettent aujourd'hui l'importance du contexte, et reconnaissent que l'activité langagière est un phénomène à double titre : elle est déterminée par le contexte social, et c'est en soi une pratique sociale (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 p. 136)

Le travail qui nous occupe dans cette partie de notre étude est de décrire le fonctionnement des allusions dans notre corpus afin de révéler la personne, le mot ou l'expression dissimulés qui sont en réalité ce qu'ont visé les différents sujets parlants.

1.1 Les allusions historique et anthroponymique

On appelle allusion historique, une allusion qui rappelle un trait d'histoire. Tandis que les allusions anthroponymiques concernent les noms des personnes. Il s'agit ici des faits historiques et politiques avec des acteurs bien déterminés dans un espace géographique et qui ont inspiré Ahmadou Kourouma. Les différents noms des personnages ou des lieux relèvent de l'esprit de création du romancier. Prenons pour exemples, les énoncés suivants :

(1) « Nkoutigui Fondio encore appelé l'homme en blanc avait pour totem le lièvre, était le dictateur de la République des Monts. L'homme en blanc avec verve vibra sur la dignité de l'Afrique et de l'homme noir et hurla, devant l'univers et en face du chef général de Gaulle un non catégorique. Non à la communauté ! Non à la France ! Non au néocolonialisme ! L'homme en blanc préférait pour la République des Monts la pauvreté dans la liberté à l'opulence dans la soumission. Il le cria plusieurs fois. » (AVBS, pp153-154)

Selon l'histoire des indépendances de l'Afrique, mais de l'Afrique occidentale française (AOF) en particulier, le référendum portant création de la communauté française était le grand rendez-vous de l'Histoire. C'est à ce référendum que tout l'avenir de Sékou Touré a été scellé ainsi que celui de la Guinée pour avoir dit « non » à la France, mais c'est ce qui les a aussi fait entrer dans l'Histoire. En effet, Sékou Touré était un fier partisan de l'intégrité territoriale, physique de l'Africain. Il se refusait à voir la Guinée comme un vassal de la France, i.e. un pays dépendant de la France et considéré comme un inférieur. Ainsi pour lui, il devait y avoir une égalité entre ces deux peuples et non une subordination qui pourrait leur faire perdre l'identité d'Africain et de Guinéen. C'est ce qui a valu son « non » devant la communauté française en 1958, lequel a permis à son pays d'accéder ainsi de droit à l'indépendance. Il ne voulait pas être assisté comme un malade qui fait sa rééducation physique et psycho-verbale après un grave accident ou une maladie. Ahmadou Kourouma s'est inspiré de cet aspect frappant de l'histoire de Sékou Touré pour présenter son personnage N'koutigui Fondio, nom composé de N'koutigui (nom malinké, qui signifierait chef, commandant, conducteur) et de Fondio (mot baoulé, qui signifierait paix, pacifique). Il en résulte que N'koutigui Fondio signifierait « l'homme de paix qui est à la tête d'un pays, d'un commandement ; un chef pacifique ». C'est sans doute ce qui lui vaut, d'une part, d'être appelé par Ahmadou Kourouma « l'homme en blanc » quand on sait que le « blanc » symbolise la paix, la non-violence, et d'autre part, de s'opposer au néocolonialisme de la France, à la soumission et d'opter pour la liberté. Il a les mêmes traits caractéristiques que Sékou Touré. Ce dernier a un caractère qui le rapproche d'un autre chef d'Etat comme le témoigne l'exemple énoncé ci-dessous.

(2) « Nkoutigui Fondio ne se connaissait sur tout le vaste continent africain qu'un seul adversaire de taille : Tiékoroni, le rusé petit vieillard au chapeau mou,

appelé l'homme au chapeau mou. Il avait pour totem le caïman et était le dictateur de la République des Ébènes et se faisait appeler dans son fief le Bélier de Fasso le Sage de l'Afrique. En réalité, dans l'Afrique des mille dictatures, Nkoutigui et Tiékoroni, le rusé vieillard, étaient les deux potentats qui, tout en étant différents dans la forme, se ressemblaient le plus dans la façon d'agir. » (AVBS, p162)

Dans ce roman de Kourouma, le personnage de Tiékoroni fait allusion à Félix Houphouët-Boigny. Selon le contexte, Houphouët-Boigny est historiquement le premier Président de la Côte-d'Ivoire indépendante. Partant de cette vérité historique, Ahmadou Kourouma crée son double paradigmatique, Tiékoroni, qui incarne la thématique du parti unique en Afrique. Bi Kacou Diandué établit une ressemblance entre Tiékoroni et Houphouët-Boigny en ces termes :

Ce portrait de Tiékoroni répond à tous égards à celui d'Houphouët-Boigny d'autant plus que Houphouët-Boigny comme Tiékoroni avait un lien psycho-affectif avec les caïmans de sorte qu'il a créé devant sa résidence de Yamoussoukro un lac aux caïmans qui fait aujourd'hui office de site touristique à Yamoussoukro (P. B. K. DIANDUÉ, 2003 p. 302)

Tout comme Tiékoroni, Houphouët-Boigny se faisait appeler le « Sage de l'Afrique ». A l'image de Tiékoroni, Houphouët-Boigny est un fidèle catholique qui a construit dans son village natal, pays baoulé, Yamoussoukro, la basilique, un splendide immeuble de culte semblable à celui de Rome.

(3) « Tiékoroni un catholique qui bâtit dans les terres ancestrales de son village natal le plus somptueux lieu de culte catholique hors de Rome. » (AVBS, p162).

Au vu de ces descriptions et portraits similaires, l'allusion faite à Houphouët-Boigny pour décrire Tiékoroni ne souffrirait d'aucune contestation. Les énoncés suivants semblent également lever le voile sur des personnes bien connues du milieu politique et historique de l'Afrique au vu des portraits physiques, moraux et des faits vécus.

(4) « - Président, général et dictateur Koyaga, nous chanterons et danserons votre donsomana en cinq veillées. Nous dirons la vérité sur vos parents, vos collaborateurs. Toute la vérité sur vos saloperies, vos conneries ; nous dénoncerons vos mensonges, vos nombreux crimes et assassinats... » (AVBS, p10)

A la lecture de *En attendant le vote des bêtes sauvages*, la présentation et le parcours de Koyaga sont à bien des niveaux semblables à l'évolution sociale et politique de Gnassingbé Eyadéma du Togo. Dans cette œuvre, il y a une forte similitude entre le soldat Koyaga, l'homme de papier et le soldat Eyadéma, l'acteur historique. Des faits historiques viennent confirmer cette relation de similitude. L'énoncé suivant met en relief la mort du président de la République du Golfe, Fricassa Santos.

(5) « Koyaga accourt et, avant que le président atteigne la grille, il décoche de son arc une flèche de bambou agencé au bout d'ergo de coq empoisonné. Les devins avaient révélé au chasseur que seule une flèche dotée d'un ergo de coq empoisonné pouvait annihiler le blindage magique du super-initié...La flèche se fixe dans l'épaule droite. Le président saigne, chancelle et s'assied dans le sable. Koyaga fait signe au soldat. Ils comprennent et reviennent, récupèrent leurs armes et les déchargent sur le malheureux président, le grand initié Fricassa Santos s'écroule et râle. Un soldat l'achève d'une rafale. » (AVBS, p94)

Dans l'énoncé ci-dessus, le procédé de correspondance entre histoire et fiction amène le romancier Kourouma à réécrire l'assassinat de Sylvanus Olympio à travers le meurtre de Fricassa Santos, qui demeure l'un des temps forts préluant à la prise du pouvoir par Koyaga. Sylvanus Olympio, tout comme Fricassa Santos, est un brillant universitaire polyglotte, père des indépendances dans sa République :

- (6) « Non ! Le président Fricassa Santos était différent, très différent des autres pères de la nation et de l'indépendance des républiques africaines francophones » (AVBS, p79).

Des faits historiques établissent la similitude entre Koyaga et Eyadema. En effet, Eyadema, toutes régions d'Afrique confondues, est le premier soldat à inaugurer le cycle infernal des coups d'Etat qui ont longtemps terni l'image du continent africain. L'on pourrait se rappeler que c'est Eyadema qui a, en 1963, quelques instants seulement après la création de l'OUA, renversé le régime du premier président togolais, Sylvanus Olympio. Après avoir installé Nicolas Grunitzky, ce dernier connut le même triste sort que le père fondateur du Togo : le 13 janvier 1967, son protégé d'alors est renversé. Le lieutenant-colonel Gnassingbé Eyadema s'installe au pouvoir. Il ne le quitte qu'à sa mort. Eyadema utilise tous les moyens pour renforcer son pouvoir et s'y maintenir : arrestations et assassinats de ses opposants, exils forcés et élections truquées. La vague de mouvements de protestations du début des années 1990 qui ont secoué tous les « dinosaures » sur le continent n'ont eu aucune emprise sur le général-président. A cette image, Koyaga, après le meurtre de Fricassa Santos, installe son allié⁵ Crunet Jean-Louis, le métis dont le nom africain est Dahonton N'konglober (AVBS, p101), qu'il va renverser par la suite pour s'installer. L'identification de ces personnages entraîne l'identification spatiale de la République du Golfe à celle du Togo.

On retient de ce qui précède que Kourouma a fait allusion à :

- (7) « Le fils de Sogolon cherchait Soumaoro ; il l'aperçut au milieu de la mêlée ; Soundjata frappait à droite et à gauche ; les Sossos s'écartaient sur son passage ; le roi de Sosso, qui ne voulait pas se laisser approcher, se replia loin derrière ses hommes, mais Soundjata le suivait des yeux ; il s'arrêta et tendit son arc. La flèche partit, elle toucha Soumaoro à l'épaule, l'ergot de coq ne fit que l'égratigner, mais l'effet fut immédiat et Soumaoro sentit ses forces l'abandonner ; ses regards rencontrèrent ceux de Soundjata ; tremblant maintenant comme un homme saisi par la fièvre, le vaincu leva les yeux vers le soleil, vit passer au-dessus de la mêlée un grand oiseau noir et il comprit. C'était l'oiseau du malheur.

- L'oiseau de Krina, murmura-t-il.

Le roi de Sosso poussa un grand cri et tournant la bride il s'enfuit. Les Sossos virent le roi et ils s'enfuirent à leur tour. Ce fut la déroute ; la mort planait sur la grande plaine ; le sang coulait par mille plaies. » (T. N. DJIBRIL, 1971 p. 119)

De cette épopée mettant en relief la force et la victoire de Soundjata Kéita sur Soumangourou Kanté, Kourouma s'est inspiré pour décrire la prise du pouvoir du général Eyadema, le dictateur Togolais, par l'assassinat de Sylvanus Olympio, en écrivant Koyaga qui parvint à mettre fin à la vie de Fricassa Santos pour s'accaparer du pouvoir et le garder par tous les moyens. Notons toutefois la différence morale entre les

⁵ « Sous l'impulsion de la France et de l'Occident de la guerre froide, Koyaga et J-L Crunet s'allièrent, se déclarèrent, se voulurent conservateurs et libéraux...partisans de l'occident. » (AVBS, p104)

deux victimes que sont Soumangourou Kanté et Sylvanus Olympio. L'un, Soumangourou était connu pour être un sanguinaire illettré, l'autre, Olympio un intellectuel éclairé.

1.2 L'allusion sémantique

Les allusions sémantiques sont tout transfert de sens ou de signification à un mot ou expression dans un énoncé donné. En effet, au lieu de dire le mot ou l'expression A, l'on dira B, A et B ayant la même valeur sémantique mais pas au niveau pragmatique. Chaque mot ou expression est employé(e) dans le texte kouroumien avec son sémantisme et sa « coloration » culturelle. On remarquera chez lui la convocation de plusieurs langues dans son œuvre romanesque : le français, langue d'usage dans ses romans et le malinké, sa langue maternelle. Ce qui forme, selon Lydienne King, la langue francophone, qu'elle définit comme suit :

Nous entendons par langue francophone la langue résultant de l'usage appropriatif que se font les locuteurs de la langue française, en y ajoutant le lexique ou des expressions locales telles quelles ou alors transcrites littéralement (P. L. Ebehedi King, 2013 p. 91)

Mais, cette approche terminologique ne semble pas englober toutes les couches et identités de ceux qui font usage de cette "langue". En effet, dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire d'où vient Kourouma, ce sont « *les jeunes déscolarisés ou non scolarisés d'une part, les jeunes élèves et étudiants d'autre part* » (H. Bohui, 2013a p. 18) qui en sont les principaux usagers. C'est sans doute pourquoi Bohui a théorisé ce phénomène langagier et l'a appelé "ivoirismes" qu'il définit comme :

des mots, expressions et tours de phrases en usage en Côte d'Ivoire et qui empruntent tant au français, aux langues du terroir avec souvent un ancrage culturel déterminant qu'à certaines langues africaines et européennes, et dont le résultat est généralement un remarquable réinvestissement du "sens" (H. Bohui, 2013a, p.18)

Les mots de ces langues sont mêlés dans le texte de langue française pour former un tout et pour permettre à l'écrivain de mieux traduire son idée dans son discours.

Il s'agit de l'enchâssement d'éléments linguistiques de la langue française et des langues maternelles. Ce qui forme un tout lui permettant d'exprimer ses pensées et d'agir sur son monde. Il y a donc une sorte de resémantisation, c'est-à-dire de néologisme de sens de certains termes dans ces romans de Kourouma. Ainsi, les exemples suivants mettent en relief cette resémantisation :

- (8) « Fama avait fini, était fini. » (SI, p196)
- (9) « Koné Ibrahima (...) n'avait pas soutenu un petit rhume » (SI, p9)
- (10) « Le cheval sut que son maitre avait fini » (MOD p270)
- (11) « J'ai dormi dans la natte et maman a rendu l'âme au premier chant du coq » (APO, p32)

Kourouma transfère au verbe "finir" qui veut dire, selon le dictionnaire *Le Nouveau petit Robert de la langue française*, « mettre fin à, conduire à son terme en faisant ce qui reste à faire pour que l'objet soit complet » (p.1050), un autre sens qu'il n'a pas habituellement. Il le fait conjuguer tantôt avec l'auxiliaire être, tantôt avec l'auxiliaire avoir. Il lui fait garder malgré tout le même sens dans ces différents emplois. En effet,

ces expressions sont des traductions littérales d'expressions malinkées, et sont la résultante de la « malinkisation » de la langue française. Pour reprendre les mots de l'auteur : « avoir fini » ou « être fini », « rendre l'âme » et « n'avoir pas soutenu un petit rhume » correspondent sémantiquement tous à « mourir », « décéder », « passer de vie à trépas ». Le terme "la mort" est dans son emploi comme un sujet sacré chez certains peuples. D'où l'emploi de l'euphémisme, utilisé comme procédé rhétorique. Il consiste à employer une expression atténuée d'une notion dont l'expression directe est évitée (comme déplaisante, brutale, vulgaire). Selon Jean Jacques ROBRIEUX « *cette figure [l'euphémisme] vise à adoucir l'expression d'une réalité grossière, brutale ou susceptible de provoquer des sentiments de crainte ou de gêne* » (J.-J. Robrieux, 2000 p. 97).

1.3 L'allusion sexuelle

L'allusion sexuelle est pour nous tout ce qui peut faire penser au sexe soit masculin, soit féminin. Ainsi, dans l'énoncé suivant, l'on peut facilement établir une correspondance entre « la lune » et le sexe féminin, la vulve. Le contexte est sexuel : une partie de l'acte sexuel entre le roi Djigui et ses épouses. Le narrateur se référant à la forme semi-circulaire verticale (une sorte de fente) du sexe féminin pour établir cette correspondance. En effet, il fait usage dans cet énoncé d'une métaphore in absentia car le comparé n'est pas présent « le sexe féminin, la vulve » alors que le comparant « la lune » y est.

- (12) « Maitresse de son maître, doucement elle alla moucher la lampe à huile, tira la mèche. En pleine lumière se devêtit par à-coups, voile, camisole descendirent, sauf un court pagne laissant entrevoir les poils, deviner la lune (les coépouses pudiques entraient, se déshabillaient dans la pénombre et se glissaient dans le lit) » (MOD, p151)

Cet énoncé, en plus de l'allusion sexuelle, présente Moussokoro, car c'est d'elle qu'il s'agit, insinue qu'elle est impudique. Elle est la seule à se devêtir de la sorte. Même si l'on peut estimer que la face de Moussokoro n'est pas épargnée, le narrateur n'a pas affirmé directement qu'elle est impudique, il a insinué. Cet autre énoncé qui découle de la narration de la cérémonie au cours de laquelle Adjoua la prêtresse découvre Maclédio, est révélateur. En effet, cette cérémonie consistait en une initiation pendant laquelle la princesse de Kouassikro en âge de procréer devait se choisir un homme, un étranger de passage. Ainsi, l'enfant qui naîtrait de leur union ne serait pas reconnu par qui que ce soit, encore moins cet inconnu, cet étranger qui pourrait à tout moment revendiquer la paternité. Voilà que le choix est porté sur Maclédio qui, par un coup du sort, se retrouve à cet endroit, en ce moment : « *Maclédio tombait bien* » (AVBS, p133). C'est dans un tel contexte que le répondeur Tiécoura s'adresse à Maclédio en ces termes :

- (13) « Toute la journée, votre margouillat battait de la tête sous le pantalon ajoute le répondeur en riant » (AVBS, p134)

Il s'agit là d'une allusion que Kourouma a faite au sexe masculin : le pénis. Et deux faits nous donnent la preuve que Kourouma a fait allusion au sexe masculin. Dans un premier temps, il ne peut y avoir de margouillat dans un pantalon que porte un individu, qui, en plus, bâte de la tête, surtout qu'il s'agit d'un homme. En effet, « le margouillat battait de la tête sous le pantalon » est une métaphore filée de l'érection mâle. De plus,

dans le contexte, lorsque Adjoua la princesse officiait toute la journée, ses danses, ses gesticulations éveillaient les sens érotiques de Macléديو

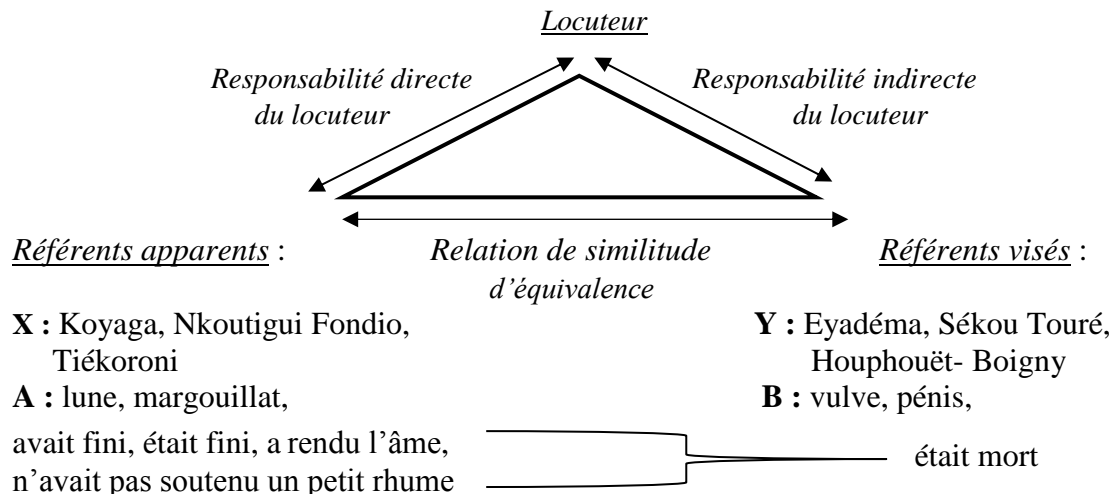
- (14) « en transe, elle multipliait les gestes lascifs qui excitaient et préparaient psychologiquement le prince consort aux rudes et essentielles obligations nocturnes » (AVBS, p134).

Or, Macléديو était le prince du moment qui entretenait seul des rapports sexuels avec la princesse. Dès lors, nous pouvons déduire que le margouillat de Macléديو dont il est question dans cet énoncé est son sexe qui se mouvait de désir de possession devant les gesticulations de Adjoua.

2. Rapport tripartite établi par l'allusion

Tel que nous l'avons annoncé dès l'entame de cette étude, le rapport tripartite établi par l'allusion du fait de son indirection est conforté par nos lectures qui nous ont d'ailleurs mené aux définitions que donne Pierre Fontanier : « [L'allusion] *consiste à faire sentir le rapport d'une chose qu'on dit avec une autre qu'on ne dit pas, et dont ce rapport même réveille l'idée.* » (P. Fontanier, 1968 p. 25). Les trois parties qui établissent ce rapport sont le locuteur, dans un premier temps, les personnages, les mots ou expressions que ce locuteur utilise occupent la deuxième place et enfin les personnes, les mots ou expressions qui sont les référents réels ou visés. L'objectif de cette partie est de clarifier ce que nous appelons rapport tripartite, les rôles que joue chaque pôle.

Le schéma de ce rapport, tel que nous le concevons, peut être présenté comme suit :



A présent, pour une meilleure compréhension, l'élucidation de cette figure présentant ce rapport tripartite s'impose. Comme indiqué dans l'introduction, **X** représente les personnages romanesques, donc référents apparents ; **Y** représente les personnes réelles dont Kourouma entend faire le procès. Quant à **A**, ce sont des mots ou expressions circonlocutoires, et **B**, ceux qui relèveraient du brutalisme.

2.1 Les responsabilités directe et indirecte du locuteur

2.1.1 De la responsabilité directe du locuteur

Dans l'émission d'une parole, surtout dans le cas de l'allusion, le locuteur est responsable direct vis-à-vis du personnage fictif (allocutaire) qui reçoit la parole violente, les goujateries. Il en assume les conséquences, notamment la convocation de la part de l'allocutaire des discourtoisies, pour atteinte à son image. En acte, Koyaga pourrait poursuivre au tribunal le locuteur, pour diffamation, dénigrement et injures, pour mauvais procès, pour toutes les atrocités verbales que lui Koyaga a subies, en l'occurrence « ses saloperies, ses conneries, ses mensonges, ses crimes, ses assassinats. » Aucun être humain non plus, ne peut se plaindre à être traité de dictateur. En ce qui concerne Tiékoroni et Nkoutigui Fondio, personnages fictifs tout comme Koyaga, ils pourraient réagir au vu de l'acte illocutoire d'accusation car se taire serait contribuer eux-mêmes à la dégradation de leurs faces. Ils doivent dès lors s'arranger « *pour ne pas perdre trop manifestement la face* » (C. Kerbrat, 1986 p. 235) en répondant aux critiques, attaques, accusations et insultes. Toutefois, le locuteur ne pourra pas ne pas reconnaître les faits qui lui seront reprochés.

Par ailleurs, ce locuteur assume également avoir dit et est responsable direct de « "lune", "margouillat" » et « "avait fini, était fini", "a rendu l'âme", "n'avait pas soutenu un petit rhume" » qui sont des expressions ou mots édulcorés, moins choquants. Ces mots et expressions sont ceux qui constituent ce que nous qualifions de circonlocutoires ou glissés, qui font allusion aux sexes et à la mort. Ces euphémismes viennent confirmer la thèse selon laquelle « *nombreux sont les euphémismes sur les deux grands sujets tabous que sont le sexe et la mort.* » (J.-J. Robrieux, 2000 p. 97)

2.1.2 De la responsabilité indirecte du locuteur

Les référents réels ou visés à travers les personnages, mots et expressions glissés ne seront pas reconnus par le locuteur. Il est en effet responsable indirect de l'accusation portée notamment contre le président général Eyadéma puisqu'il n'a rien dit le concernant. Cette situation où le locuteur n'est pas responsable direct vaut de même pour l'adresse à l'endroit de Sékou Touré et de Félix Houphouët-Boigny.

Les mots et les expressions auxquels font allusion « "margouillat", "lune" » et « "avait fini, était fini", "a rendu l'âme", "n'avait pas soutenu un petit rhume" » c'est-à-dire « "pénis", "vulve" » et « "était mort" » ne sont pas non plus assumés par le locuteur. Il dégage sa responsabilité en s'en déchargeant sur « margouillat », « lune », « avait fini, était fini, » ... ou sur Koyaga, Nkoutigui Fondio, Tiékoroni qui sont des personnages romanesques, et fait dire par autrui ce qu'il dit (vise). La raison fondamentale de cette adresse indirecte est que les expressions et mots employés ne sont pas en réalité les véritables objets du message. Cette force d'avoir dit sans dire constitue la valeur intrinsèque de l'allusion, et de façon générale des sous-entendus. Il y a tout de même un rapport sémantique qui s'établit entre les termes circonlocutoires et les termes visés de sorte à établir une certaine équivalence entre une chose qu'on dit avec une autre qu'on ne dit pas.

2.2 La relation d'équivalence ou de ressemblance

L'allusion fait sentir le rapport d'une chose qu'on dit avec une autre qu'on ne dit pas. Ce que le locuteur a dit et ce qu'il n'a pas dit, dans le sens de ce qu'il n'a pas prononcé, sont sur un plan horizontal. Par conséquent, l'on peut aisément faire ressortir la nature des relations établies entre ces deux catégories de syntagmes. Tels que nous les avons déjà présentés, les personnages Koyaga, Nkoutigui Fondio, Tiékoroni personnages fictifs car personnages des romans de Kourouma, correspondent et s'identifient à bien d'égards aux personnes respectives Eyadéma, Sékou Touré, Houphouët-Boigny, hommes politiques, ex-chefs d'Etat africains. En d'autres termes, Koyaga, Nkoutigui Fondio, Tiékoroni sont à la représentation fictionnelle de Kourouma ce que Eyadéma, Sékou Touré, Houphouët-Boigny sont à l'histoire des hommes politiques chefs d'Etat africains. Leurs ressemblances, selon leurs origines, leurs actions, leurs goûts, leurs comportements, sont telles que l'on peut leur appliquer le principe argumentatif d'identité qui découle des raisonnements mathématiques que la rhétorique a empruntés à la logique. Ce principe consiste en l'établissement de l'identité tautologique qui « *peut prendre [...] la forme de toute assertion de type "a = b" dans laquelle « a » et « b » sont réversibles* » (J.-J. Robrieux, 2000 p. 163), « a » et « b » étant respectivement le sujet et le prédicat.

Cette caractéristique est également observable dans la relation qui se dégage entre "lune" et vulve (sexe féminin), entre "margouillat" et pénis du fait de leur forme, leur apparence, mais de façon particulière la douceur de la lune, et le mouvement de la tête. De même, "était fini, avait fini" "a rendu l'âme", "n'avait pas soutenu un petit rhume" étant l'expression atténuée de "était mort" selon le contexte culturel, ces deux expressions entretiennent un rapport d'équivalence sémantique.

Pour clore cette partie, nous pouvons retenir que le rapport tripartite a consisté dans notre étude à remplacer l'expression « menaçante », choquante ou indécente par une formulation édulcorée ou atténuée, ou encore à critiquer, à insulter quelqu'un indirectement à travers un tiers personnage (fictif) ou expression de sorte à ne pas pouvoir assumer la responsabilité d'avoir dit telle ou telle chose. Bien plus, ces relations de ressemblance ou d'équivalence sont au niveau sémantique, car elles concernent les sens et les significations. A ce niveau, l'on se demanderait la finalité pragmatique d'une telle pratique langagière quand on sait que toute parole comporte une force qui lui permet d'agir, ce qui soulève la question des effets possibles.

3. L'adoucissement des actes menaçants dans le langage

L'adoucissement est le fait d'adoucir, c'est l'action de rendre plus supportable les actes verbaux crus, violents, choquants, tels que présentés dans notre étude, mais c'est aussi le résultat de cette action. Il découle du terme "adoucisseur". « *Cette notion [adoucisseur] s'inscrit dans le cadre de la théorie de la politesse développée récemment par Brown et Levinson [en] 1978 [et en] 1987* » (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 p. 28) dans le champ de la pragmatique et de l'analyse des interactions. L'adoucissement renvoie au fait que, pour maintenir un minimum d'harmonie entre les participants à un échange,

ceux-ci doivent s'efforcer d'« adoucir » les divers Face Threatening Acts (FTAs, « actes menaçants pour la face »), qu'ils sont amenés à commettre envers leur(s) partenaire(s) d'interaction (ordres, critiques, réfutations, reproches, insultes, etc.) ; c'est-à-dire les « polir », en émousser les arêtes et en raboter les angles, afin qu'ils ne soient pas trop blessants pour les faces sensibles et vulnérables des participants (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 p. 28)

Les procédés qui permettent d'adoucir les menaces pour la face sont divers. Dans la suite de notre étude, nous verrons qu'il y a des procédés lexicaux, morphosyntaxiques, mimogestuels : le rire, par exemple. Nous avons également les procédés de substitution.

3.1 La face d'autrui

Le comportement verbal du locuteur vis-à-vis de l'allocutaire est fonction de plusieurs facteurs. En effet, quand il est en face, à moins que ce soit une attaque ou une provocation délibérées, les mots ou expressions qui s'inscrivent dans la logique de la violence se verront atténués ou dissimulés. Sinon la réplique serait que tel m'a dit ceci en face, il m'a humilié, sans commettre le délit langagier qui est de l'ordre de la mauvaise foi. Dès lors, ce dernier aura perdu la face. Pour l'histoire, "perdre la face" est une locution importée et traduite du chinois dans les années 1850 selon le dictionnaire *Le grand Robert de la langue française*. A ce propos, *Le grand Robert* note que « *Perdre la face, c'est perdre son prestige en souffrant quelque grave atteinte à son honneur, à sa dignité, à sa réputation.* » Si "perdre la face" se présente comme tel, "sauver la face" ne signifie cependant pas « ne pas perdre la face ». La locution "sauver la face" veut dire, selon ce même dictionnaire, « *sauvegarder son prestige, sa dignité en dépit de la défaite, de l'échec qu'on vient de subir* ». Il est à retenir, de ce qui précède, que « sauvegarder la face » est la version atténuée, adoucie que le locuteur fait de « perdre la face ».

Rappelons que la notion de face, à la suite de "Goffman" (C. Kerbrat, 1986 p. 229) qui considère que l'image de chaque interactant est exposée à l'autre, a été développée en 1978 et en 1987 par P. Brown et S. Levinson. Ils ont distingué deux faces complémentaires dont l'une est la face positive et l'autre la face négative. Selon eux, il est nécessaire de protéger, de défendre, de conserver, d'accroître la face, vu que dans une interaction verbale, certains actes sont de nature à menacer cette face. Pour eux, c'est l'harmonie, l'entente qui préside aux relations interhumaines si bien que les « crises » ne sont que des accidents.

Le procédé d'adoucisement des actes menaçant la face que nous présentons ici est que la « dé-construction » de l'image de son interlocuteur peut se faire par personnage intermédiaire ou personnage fictif. Ce tiers personnage, tel que vu dans son rapport d'action similaire, ses attitudes semblables, son statut équivalent à ceux de la personne visée, reçoit la parole crue, les invectives, les injures et même les imprécations en face, directement tandis que la personne visée ne se sent vraiment pas concernée, agressée. Tel est le cas dans l'exemple qui met en relief le président général dictateur Koyaga et le président, général et dictateur Eyadéma, si nous le situons dans le cadre d'une communication normale. En effet, dans la communication normale, le dire apparent, la prétention, l'intention et la pensée réelle sont équivalents.

- (15) « - Président, général et dictateur Koyaga, nous chanterons et danserons votre donsomana en cinq veillées. Nous dirons la vérité sur vos parents, vos collaborateurs. Toutes la vérité sur vos saloperies, vos conneries ; nous dénoncerons vos mensonges, vos nombreux crimes et assassinats... » (AVBS, p10)

Selon le dictionnaire *Le grand Robert de la langue française*, un dictateur est une personne qui, après s'être emparée du pouvoir, l'exerce sans contrôle, c'est un despote. De plus, parler de ses saloperies, ses conneries, ses mensonges, ses crimes, ses assassinats, c'est faire un discours judiciaire. Or, « *le discours judiciaire, qui a pour cadre institutionnel le tribunal, est une plaidoirie à charge...* » (H. Bohui, 2012) des parties opposées, affirme Bohui. Faire un tel discours judiciaire, c'est attenter à l'image de Koyaga. C'est donc un énoncé comminatoire pour la face positive de l'allocutaire visé, Eyadema, « son narcissisme », que l'on n'est pas censé salir sans bonne raison. Ainsi le locuteur construit-il une sorte de bouclier pour la face du président Eyadéma en utilisant cette tierce personne Koyaga, être imaginaire. Ce procédé qui, il nous semble, peut empêcher l'allocutaire de déclarer la guerre, présente le locuteur comme poli et courtois. Il en va de même pour le procédé d'évitement d'infliger des blessures narcissiques trop cruelles à Félix Houphouët-Boigny et à Sékou Touré qualifiés de dictateurs, de potentats dont les boucliers protecteurs pour sauver leurs faces sont respectivement Tiékoroni et Nkoutigui Fondio. Comme on le voit, le recours à ces tiers personnages permet l'évitement d'un affront des personnes réelles et du coup adoucit la menace de la face positive de ces dernières. Même si, selon Kerbrat Orecchioni, « *c'est mal de dire du mal d'autrui* » (C. Kerbrat, 1986 p. 231), il n'en demeure pas moins vrai que ce n'est pas mal de dire du mal de quelqu'un si ce mal est un fait avéré. Toutefois, le dire tel quel, en face, enfreint les règles de convenance dans certaines conditions et atteint l'image du sujet parlant.

3.2 La question des convenances

Les convenances sont définies comme ce qui est en accord avec les usages acceptés et recommandés dans et par un milieu social. En actes de langage, c'est la bienséance verbale, le décorum (protocole), le savoir-vivre langagier. Dans ce cas, on parle de convenances oratoires (la modération du ton, la courtoisie). Ce principe régit en général les interactions verbales, c'est-à-dire le locuteur et l'allocutaire en situation d'échange où l'on ne doit pas trop perdre la face et où l'on ne doit pas non plus trop la faire perdre à son interlocuteur. Ils auront ainsi l'un et l'autre le sens des convenances. C'est dans cette logique que s'est inscrit le locuteur quand il affirme :

- (16) « Toute la journée, votre margouillat battait de la tête sous le pantalon, ajoute le répondeur en riant » (AVBS, p134).

Le rire du répondeur est un « désarmeur » (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, 2002 : 29) qu'il place pour désamorcer une éventuelle réaction négative de Maclédio, en plus de n'avoir pas dit le nom de son sexe. De même, le locuteur dans *Monnè Outrages et défis* (MOD) dit :

- (17) « Maitresse de son maitre, doucement elle alla moucher la lampe à huile, tira la mèche. En pleine lumière se devêtit par à-coups, voile, camisole descendirent, sauf un court

pagne laissant entrevoir les poils deviner la lune (les coépouses pudiques entraient, se déshabillaient dans la pénombre et se glissaient dans le lit) » (MOD, p151)

pour dire un discours doux afin de ne pas évoquer clairement une réalité dont la désignation brutale est considérée comme relevant de l'impudicité et du tabou, et qui est jugée gênante pour cette raison. Ullmann, que cite Montserrat López Díaz, définit le terme tabou comme :

terme polynésien signifiant « sacré » et « interdit ». Il s'applique aux personnes et aux choses frappées d'interdiction par les chefs. Etant donné l'intimité du rapport entre nom et chose et la puissance magique qu'on attribue volontiers aux mots, il y aura, dans toute communauté, des notions qu'on évitera de nommer directement. On aura donc recours à toutes sortes de circonlocutions, d'allusions et de retouches pour voiler les choses dangereuses, désagréables ou malséantes. On peut résumer ces procédés sous le terme d'euphémisme [...] (L. D. Montserrat, 2014 : 2)

Les circonstances où l'on a recours aux circonlocutions ne sont pas seulement celles relatives au sexe. La langue d'Esopé est également convoquée quand on doit annoncer les tristes nouvelles. Ainsi, l'annonceur doit avoir certaines aptitudes morales et savoir faire une lecture psychologique de ses interlocuteurs afin de mesurer l'effet pragmatique de ses propos. Dire « Fama avait fini, était fini. » obéit à cette stratégie qui consiste à faire des circonlocutions pour annoncer une mauvaise nouvelle : la mort de Fama. Ce sont de charitables circonlocutions dont on use pour annoncer à la famille une nouvelle pénible, effrayante, dont on redoute que l'esprit, la raison, ne puissent la supporter. Dès lors, l'on peut déduire une nette différence pragmatique entre la manière crue d'annoncer la mort et l'annonce circonlocutoire de la mort quoique les objectifs pour l'un et pour l'autre soient de dire : Fama est mort. C'est ce que confirme Catherine Kerbrat Orecchioni en ces termes : « *pour une même valeur illocutoire, les différentes formulations directes ou indirectes ne sont pas toutes pragmatiquement équivalentes* ». Elle justifie cette affirmation en notant qu'« *un ordre tel que « A droite ! » sera acceptable dans une manœuvre militaire, ou en cas d'urgence, mais passera dans d'autres circonstances pour excessivement brutal* » (C. Kerbrat, 2001, p. 43).

Dans ce dernier cas, le locuteur aurait bravé les convenances ou se serait affiché au mépris des convenances, et n'aurait donc pas adouci son langage. Par conséquent, il aura mis aux enchères son image aux critiques acerbes ou au rappel des règles de convenances. A l'opposé, le locuteur se présente poli pour avoir adouci son langage, pour n'avoir pas blessé les convenances, en évitant pour ainsi dire tout ce qui est sensible.

3.3 L'image de soi du locuteur dans le discours

Toute prise de parole ou toute production de discours entraîne la construction d'une image de soi (R. AMOSSY, 1999 p. 9). A dessein ou non, l'on effectue une présentation de soi dans le discours qu'on tient, dans l'énoncé qu'on produit. C'est alors que, par la production de discours « doux », le locuteur qui parle indirectement de Sékou Touré, Eyadéma, Houphouët-Boigny, ou qui atténue ses propos par l'emploi des circonlocutions : « lune, margouillat, avait fini, était fini, a rendu l'âme, n'avait pas soutenu un petit rhume » se construit une image ; laquelle image est valorisante,

gratifiante. C'est l'image d'un homme poli, d'un « galant homme » que Amossy définit comme un homme « *honnête, poli, civil, qui a l'esprit, qui sait plaire, le tout sans affectation* » (R. AMOSSY, 1999 p. 186). Il s'agit, pour emprunter les termes d'Alain Viala, de celui « *qui a de la probité, [qui est] civil, sociable, de bonne compagnie, de conversation agréable.* » (A. VIALA, 2008 p. 32) On retient de ce qui précède qu'un galant homme est celui qui sait de bonnes manières. En interaction verbale, le locuteur est en quête d'un bon équilibre et l'essentiel pour lui est de bien participer à l'échange par l'action verbale qu'il produit sur l'autre.

Conclusion

En définitive, le choix pour les usagers de la langue (les sujets parlants) de désigner une réalité, un fait de façon voilée, détournée est bien un fait que convoque l'allusion, hyponyme des sous-entendus. Celles que nous avons examinées sont anthroponymique et historique, sémantique et sexuelle. L'allusion est une forme circonlocutoire par laquelle le locuteur désigne une chose ou une personne par un autre nom.

Dès lors, s'établit une relation à trois parties : d'une part entre le locuteur et les référents apparents, circonlocutoires, où le locuteur est responsable du dit, et d'autre part, entre le locuteur et les référents réels, où le locuteur dégage sa responsabilité. La troisième relation, enfin, est établie entre les référents apparents et réels, et, met en relief l'équivalence sémantique et la ressemblance.

Du point de vue pragmatique, la parole violente, directe, brutale constitue un "Face Threatening Act (FTA) " pour l'allocutaire. Mais l'usage de l'allusion, qui emploie les expressions ou mots circonlocutoires et des noms fictifs, nous démontre bien qu'elle atténue ou adoucit ces menaces. Etant donné que cette circonlocution et ces noms fictifs sont pris en compte et assumés par le locuteur, il en ressort que l'allusion préserve la face de l'interlocuteur qui n'est pas nommément cité, respecte les règles de convenances conversationnelles et rend ce locuteur poli, de bonne compagnie.

Ces types d'énoncés allusifs refondent la communication interpersonnelle, et vu son efficacité pragmatique, participe à l'établissement ou au renforcement de relations durables entre les hommes dans une société dont les peuples partagent les mêmes codes linguistiques.

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth, et al. 1999, Image de soi dans le discours, la construction de l'ethos, Paris, Delachaux et Nestlé.

BOHUI Djédjé Hilaire, 2013a, Petit recueil d'ivoirismes, Paris, Publibook.

BOHUI Djédjé Hilaire, 2013b, « Analyse de l'implicite à travers quelques faits de langue "mélanges" », Nodus Sciendi, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan, p1-22.

BOHUI Djédjé Hilaire, 2012, « La force du judiciaire ou quand critiquer c'est attenter à l'image d'autrui et se poser en modèle ». Signes, Discours et Sociétés [en ligne], 9. La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l'interprétation des actes de parole "menaçants", 30 juillet 2012. Disponible sur Internet : [http://www.revue-signes.info /document.php ? Id=2828](http://www.revue-signes.info/document.php?Id=2828). ISSN 1308-8378.

BOHUI Djédjé Hilaire, 2004, « Le brutalisme dans Allah n'est pas obligé », Abidjan, En-Quête, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire, 12, p.103-115.

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris VIe, Seuil.

DJIBRIL Tamsir Niane, 1971, Soundjata ou l'épopée mandingue, Paris, Présence Africaine.

DIANDUE Bi Kacou Parfait, 2003, Histoire et fiction dans la production romanesque d'Ahmadou Kourouma, Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université de Cocody, docteur de l'université de Limoges sous la direction en cotutelle de M. Jean-Marie GRASSIN, M. Gérard Dago LÉZOU et de Mme Juliette VION-DURY.

DUCROT Oswald, 1984, Le dire et le dit, Paris, Les Editions de Minuit.

EBEHEDI KING Pauline Lydienne, 2013, « Polyphonie et esthétique poétique dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma », Université de Maroua, Actes du colloque : « Ahmadou Kourouma : un écrivain total » du 18 au 20 septembre, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody- Abidjan (Côte d'Ivoire), p79-95

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, L'implicite, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement, Paris, Nathan.

FONTANIER Pierre, 1968, Les figures du discours, Paris, Flammarion.

MONTSERRAT Lopez - Diaz, 2014, « Deux variantes stylistiques dans le même contexte : le tabou et l'euphémisme », paru dans Figures du discours et contextualisation, Actes du colloque, Deux variantes stylistiques dans le même contexte : le tabou et l'euphémisme, mis en ligne le 25 septembre 2014

ROBRIEUX Jean-Jacques, 2000, Rhétorique et argumentation, Paris, Nathan, 2^e Ed.

VIALA Alain, 2008, La France galante, Paris, PUF, coll., "Les littéraires".